DOSSIER DE PRESSE

2018

(Janvier 2019)

sentinelle
RISQUE D'EMPRISE COMMUNAUTAIRE

Association Sentinelle
MVAC14 - BP 20 - 22, rue Deparcieux - 75014 Paris
06 369 06 158 contact@sentinelle-asso.org www.sentinelle-asso.org
N° SIRET 804 070 258 00012 - N° RNA W751222871

PREFACE

L'année 2018 est derrière nous !

C'est l'occasion de revenir sur notre principale mission associative : Sentinelle est une association de service caritatif.

Depuis sa création en 2014, Sentinelle a accompli un service social, mais aussi un service d'Eglise, auprès des victimes majeures d'abus en milieu chrétien et de leur entourage. Le suivi des survivants ou victimes de communautés religieuses et de leurs proches, dans une neutralité bienveillante, demande du temps et de l'expérience, emmagasinée depuis 1998.

Sentinelle est aussi la correspondante du réseau FECRIS (Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme). Dès janvier 2019, vous pourrez découvrir son service d'information dans la rubrique « documentation » de notre site internet. Ainsi, les champs sémantiques respectifs des notions de « mise en état de sujétion psychologique », d'abus spirituels » ou de « dérives sectaires » n'auront plus aucun secret pour vous.

Sentinelle c'est encore quatre éditions des Journées annuelles Sentinelle à notre actif ! Elles ont pu se dérouler à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14ème (MVAC14). Chacun a pu s'y joindre, dans un esprit d'ouverture, sans distinction de croyances ou de convictions.

Seul importe le service concret des plus vulnérables, c'est-à-dire ceux ayant connu la violence domestique des abus, en milieu ecclésial, sous toutes leurs formes. Ces abus sont devenus, de nos jours, insupportables à l'ensemble de la société.

Alors, bon retour sur 2018, avec notre dossier de presse !

L'équipe de Sentinelle

TABLE DES MATIERES

VIE DE L'ASSOCIATION 4
SYMBOLES 5
CHAMPS D'ACTION 6
QUELQUES DATES 7
L'EQUIPE 8

VISIBILITE ASSOCIATIVE 9
EVENEMENT 10
RESEAUX SOCIAUX 11
SITE INTERNET 14

REVUE DE PRESSE 15

ALMANACH 25

CONCLUSION 32

VIE DE L'ASSOCIATION

SYMBOLES

UN LOGO

Les couleurs chaudes signifient : la chaleur humaine, la tension vers la lumière. On passe du violet de l'attente au jaune de l'espérance, comme un soleil qui vient. Sortir d'une situation de sujétion psychologique est difficile. Dès lors, il s'agit de dénouer la pelote de fils emmêlés de l'écriture de sa propre vie, plutôt que de rester la cible de ses traumatismes passés ou présents.

UNE MASCOTTE

Ouvrir les bras pour demander de l'aide permet d'être relié à la ribambelle de ceux qui sont autour de soi et en mesure d'aider : survivants, bénévoles, professionnels, institutionnels. Chacun peut se sentir concerné.

UNE DEVISE

« Attentifs ensemble aux risques d'emprise communautaire. »

Diriger ses pas dans la nuit, garder l'espérance de s'en sortir quand le chemin est si escarpé, reprendre vie sous un halo de lumière : Sentinelle vous aide à nommer les situations et à en comprendre le sens.

.

CHAMPS D'ACTION

Sentinelle est une association caritative d'intérêt général, à caractère social. La mise en état de sujétion psychologique de tant de majeurs, en milieu chrétien appelle un regard croisé sur la personne survivante entre les familles et les responsables concernés et la société.

Sentinelle agit en fonction d'objectifs…

…de service caritatif :

1) Prévenir les abus physiques, psychologiques et spirituels,
2) Identifier tout indice d'état de sujétion psychologique,
3) Réconforter les survivants, les victimes et leurs proches,
4) Recueillir les récits et témoignages et les traiter en interne.

…de service informatif :

1) 1/ répondre aux demandes d'informations ou de conseils,
2) 2/ classifier et analyser la documentation,
3) 3/ communiquer avec les instances décisionnaires et les médias,
4) 4/ partager les informations d'un réseau de partenaires.

APERCEVOIR… les dangers

L'association a pour objet de conseiller les victimes ou leur entourage sur les risques de harcèlement et d'emprise mentale subis par des personnes de la part de groupes menant une vie commune ou en cas de situations connexes. Elle répond aux demandes d'information et de discernement concernant la défense des intérêts des personnes victimes de dérives sectaires ou de dysfonctionnements, principalement dans le domaine religieux.

ECOUTER… les survivants

L'association exerce également un rôle de prévention et d'alerte, au sujet de pratiques pouvant entraîner des risques avérés, sur la santé, sur la dignité de la personne humaine ou pouvant porter atteinte à l'ordre public.

PREVENIR… les abus

L'association exerce un rôle de vigilance et de relais auprès des médias, des associations partenaires, des professionnels, des institutions et des pouvoirs publics, à partir de signalements effectués de manière anonyme ou directement, toujours avec l'accord des interessés.

QUELQUES DATES

L'insertion dans le tissu social environnant est passée par deux étapes successives, détaillons-les ici.

2014

Enregistrement de la marque Sentinelle à l'INPI puis transfert de notre siège social à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14ème, après vérification par la Mairie du 14ème arrondissement de Paris, de la conformité des statuts associatifs au règlement intérieur de la MVAC 14.

2015

Agrément, en tant qu'association correspondante, par l'association française FECRIS, (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le sectarisme). Cette association française, fondée en 1994, regroupe une soixantaine d'associations référencées dans le monde occidental, ayant le statut de membre ou de correspondant. Elle garantit la déontologie de ses membres par rapport à leur rigueur d'analyse et d'information, dans un contexte du respect des droits en matière de diffamation.

L'EQUIPE

BUREAU et CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 10 à 12 membres dont 6 font partie du bureau. L'association compte aujourd'hui près de 50 adhérents. L'association est reconnue par la FECRIS.

Ici, des sentinelles autour de la bannière de l'association, le 4 mai 2018, lors de la 4ème édition des journées de l'association Sentinelle (de gauche à droite. En haut : Laurence Poujade (Présidente de l'association), Jérôme Vieuxtemps, Alexia Lecomte, Agnès Mensah. En bas : Nicole Brest, Françoise Poujade).

VISIBILITE ASSOCIATIVE

EVENEMENT

Journée Sentinelle du 04/05/2018
« ABUS SUR MAJEURS DANS LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES »

3 campagnes d'emailings envoyés à plus de 200 personnes

1 agence de communication dédiée

1000 flyers dédiés distribués à Paris/IDF

6 parutions dans la presse papier et web

25 participants dont 3 journalistes

La présence exceptionnelle de l'évêque-auxiliaire de Paris

RESEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

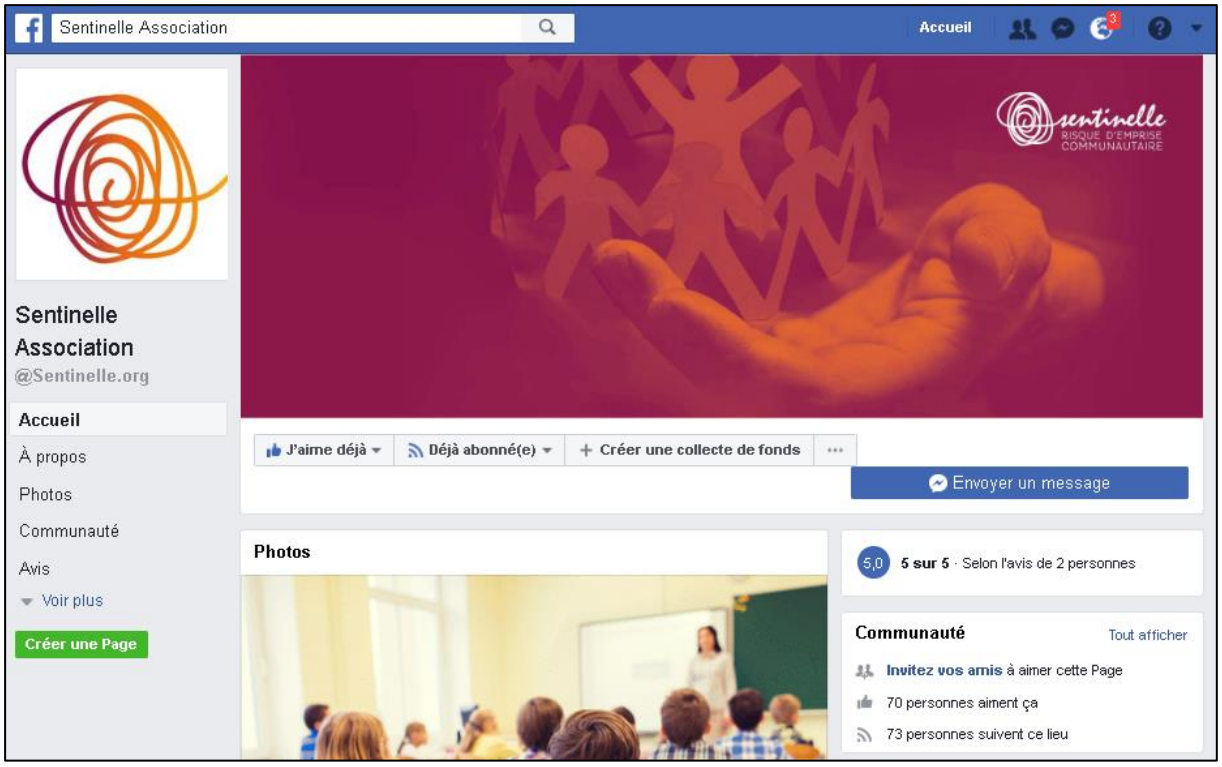

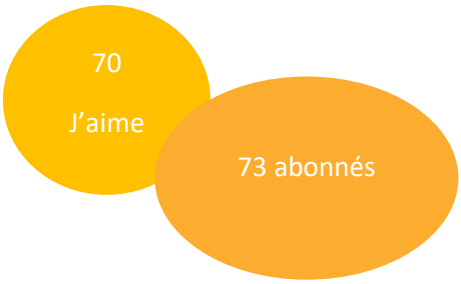

TWITTER

Présence internationale

+ de 10 000 tweets

+ de 850 abonnés

72% d'abonnés en France

28% d'abonnés à l'étranger

INSTAGRAM

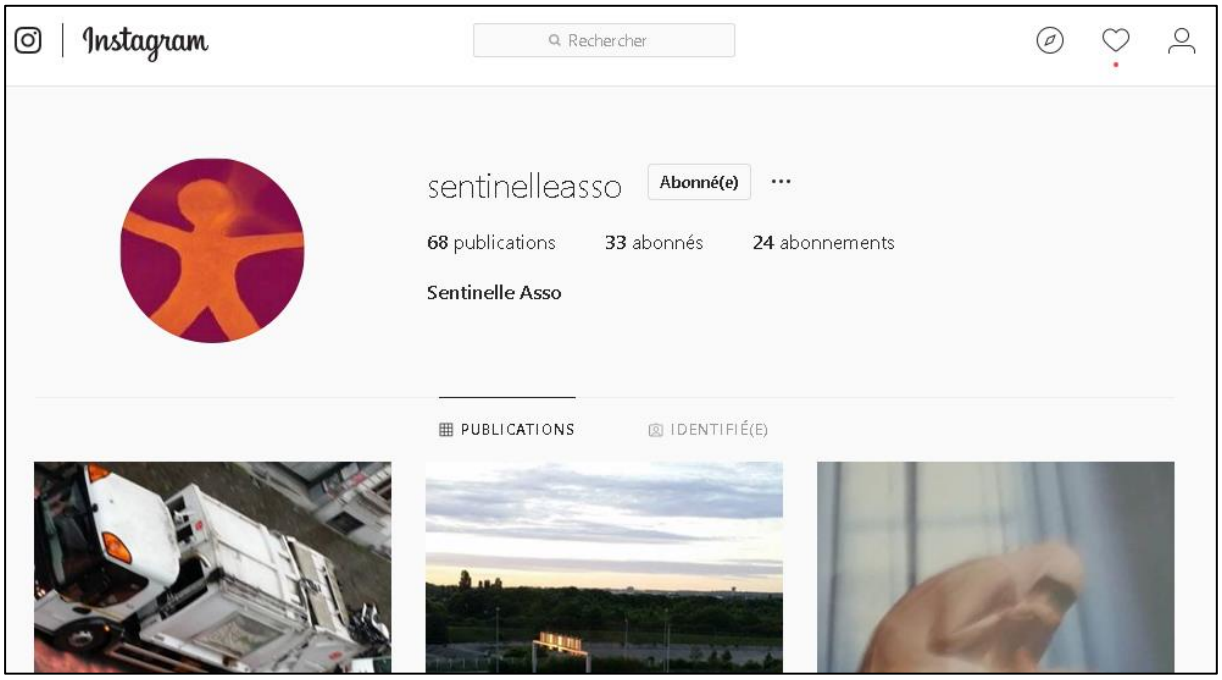
Instagram
Rechercher
sentinelleasso
Abonné(e)
68 publications
33 abonnés
24 abonnements
Sentinelle Asso
PUBLICATIONS
IDENTIFIÉ(E)

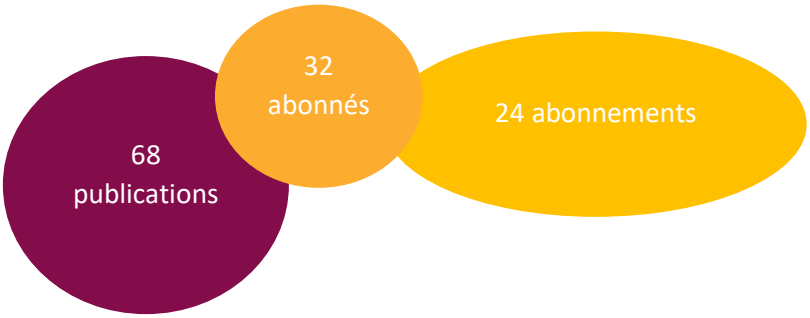
68 publications
32 abonnés
24 abonnements

SITE INTERNET

WWW. SENTINELLE-ASSO.ORG

Nouveau site internet participatif à compter du 1er trimestre 2019 !

Le site web de l'Association fait peau neuve intégralement ! Nouveau nom de domaine, nouvelle structure, nouveaux contenus ! Des informations, un glossaire, de la documentation, un carnet d'adresses, des FAQ et liens utiles, un blog, un espace presse et une boutique en ligne !

Tous les articles du site seront imprimables et rediffusables sur les réseaux sociaux.

Un document pdf disponible dans l'espace presse permettra également aux visiteurs de télécharger l'ensemble des pages du site sous forme de fiches.

Suivez-nous en vous abonnant à notre infolettre !

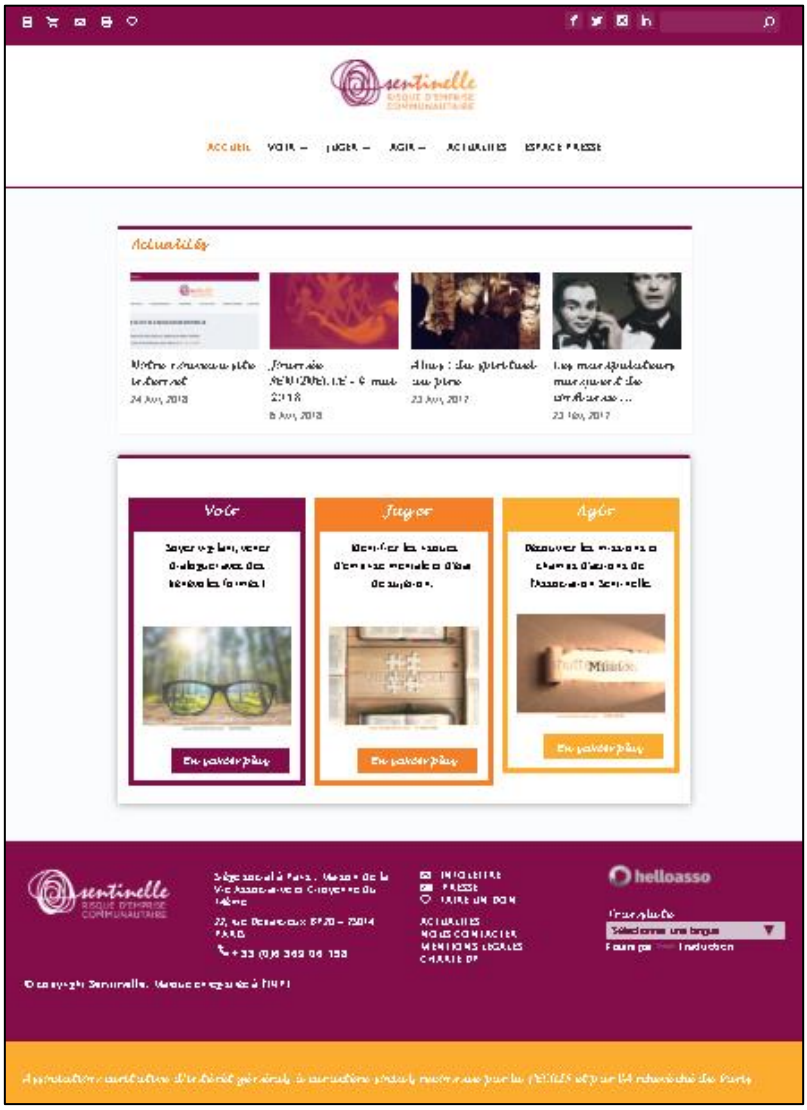

REVUE DE PRESSE

PUBLICITE

Promotion de la journée du 04/05/2018
PARIS NOTRE-DAME (Paru le 12/04/2018)

CONFÉRENCES

Abus sur majeurs dans les communautes religieuses
Conférence de l'association Sentinelle.
Avec la participation de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, évêque-auxiliaire de Paris, Sr Anne Lécu, o.p., médecin en établissement pénitentiaire, et Xavier Guézou, délégué général de l'IHEMR, association partenaire de l'événement.
Vendredi 4 mai, à la Maison des associations, 20-22, rue Deparcieux, 75014 Paris.
Portes ouvertes, de 10h à 12h30.
Conférence, de 14h à 18h.
Contact : 01 45 45 29 40 ; 06 36 90 61 58.
contact@sentinelle-asso.org ; sentinelle-asso.com
Inscriptions sur helloasso.com/associations/sentinelle

Abus sur majeurs dans les communautes religieuses
Conférence de l'association Sentinelle.
Avec la participation de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, évêque-auxiliaire de Paris, Sr Anne Lécu, o.p., médecin en établissement pénitentiaire, et Xavier Guézou, délégué général de l'IHEMR, association partenaire de l'événement.
Vendredi 4 mai, à la Maison des associations, 20-22, rue Deparcieux, 75014 Paris.
Portes ouvertes, de 10h à 12h30.
Conférence, de 14h à 18h.
Contact : 01 45 45 29 40 ; 06 36 90 61 58.
contact@sentinelle-asso.org ; sentinelle-asso.com
Inscriptions sur helloasso.com/associations/sentinelle

PUBLICITE

Promotion de la journée du 04/05/2018
LA VIE (Paru le 12/04/2018)

AGENDA

« ABUS SUR MAJEURS DANS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES »

Conférence & portes ouvertes de l'association Sentinelle le 04/05/2018, Paris 14e

En savoir plus et inscriptions sur www.helloasso.com/associations/sentinelle

Promotion de la journée du 04/05/2018
LA VIE (Paru le 19/04/2018)

« ABUS SUR MAJEURS DANS LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES »

Invitation pour le 04 mai 2018
Paris 14ème

Portes ouvertes de 10h à 12h30 & conférence de 14h à 18h.
Journée de l'association Sentinelle avec la participation de :

- Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort (Évêque-auxiliaire de Paris)
- Sœur Anne Lécu, op (Médecin en établissement pénitentiaire)
- Xavier Guézou (Délégué Gal de l'IHEMR, association partenaire)
- Laurence Poujade (Présidente de l'association Sentinelle)

Inscriptions sur www.helloasso.com/associations/sentinelle
01 45 45 29 40 - contact@sentinelle-asso.org - www.sentinelle-asso.com

PUBLICITE

Promotion de la journée du 04/05/2018
LA CROIX (Paru le 20/04/2018)

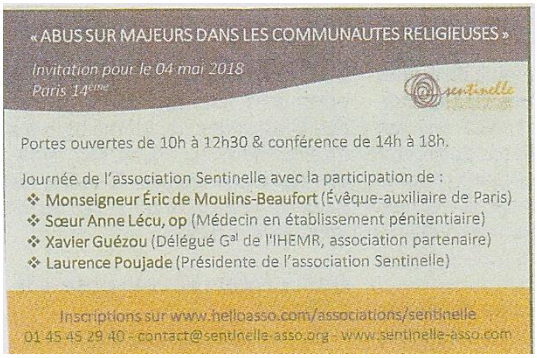

PUBLICITE

Promotion de la journée du 04/05/2018
FAMILLE CHRETIENNE (Paru le 28/04/2018)

Conférences & formations

Abus sur majeurs

- **Lieu :** *Maison des Associations, Paris 14e*
- **Date :** *04/05/2018*

Journée de l'association Sentinelle : portes ouvertes de 10h à 12h30 et conférences de 14h à 18h « Abus sur majeurs dans les communautés religieuses » avec la participation de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Sœur Anne Lécu, op, Xavier Guézou et Laurence Poujade.

Association Sentinelle, Maison des Associations, 22, rue Deparcieux, BP20, 75014 Paris (01 45 45 29 40, contact@sentinelle-asso.org, www.helloasso.com/associations/sentinelle).

ARTICLE WEB

Promotion de la journée du 04/05/2018

RADIO NOTRE DAME - Thibault Lecoq (publié le 08/05/2018)

RADIO NOTRE DAME FM100.7 - RADIONOTREDAME.COM

Dossier de presse - Contact - Nos applications Android et Apple (mobile et tablette) - Aide

le direct

Actualités | Programmes | Podcasts | Faire un Don | L'équipe | Agenda | Recherche...

À propos

Publié le 8 mai 2018 à 14h47 par Thibault Lecoq

Partager

Catégorie

Vie de l'Eglise

Étiquettes

abus sur majeur
dérive sectaire
Sentinelle

Sentinelle contre les abus sur majeur dans les communautés religieuses

L'association Sentinelle vient en aide aux personnes majeures qui ont été victimes d'abus dans les communautés religieuses. Elle tenait vendredi 4 mai, la 4e édition de ces conférences et débats sur le sujet, afin de libérer la parole.

Une vingtaine de personnes était présente à cette journée de conférence et débat.

À l'antenne

Session d'été

18h00 Le Journal de Radio Vatican
18h17 Signature Musicale
18h30 Un Livre, Une Voix
19h00 Il était 3 fois

Le saviez-vous ?

85% de notre financement provient des dons de nos auditeurs

Merci

Laurence Poujade est la présidente de cette association qui existe depuis 2014 et une ancienne victime d'abus sur majeur. Elle explique le but de Sentinelle.

Françoise Poujade, la mère de la présidente, est une des douze fondateurs de l'association donne aussi un autre but : s'occuper des familles.

L'association dispose de différent moyens d'actions pour parvenir à ces buts. Il y l'accompagnement des victimes, et bien sûr la communication et la sensibilisation autour de ce problème.

L'association a une définition large des abus afin de lutter contre tous, particulièrement contre l'emprise mentale où la victime participe à son enfermement.

D'expérience, Laurence Poujade donne une catégorie de personnes plus vulnérables à cette emprise mentale et donc aux abus et aux dérives.

Au cœur d'un réseau

L'association se place au cœur de la cité car c'est une association citoyenne, hébergée dans la maison des associations du 14e arrondissement. Au cœur du monde aussi par son implication dans la transition numérique grâce à un site internet et un effort de dialogue avec les autres associations traitant de ce problème. Sentinelle est impliquée dans la république car elle croit fortement à la loi About-Picard qui souhaite : *« renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentale »*. Elle permet notamment de lutter contre le sujétion de majeur alors que la plupart des pays ne la reconnait pas, la liberté étant forcément de mise une fois la personne adulte. Elle veut faire œuvre d'église en essayant de devenir une association de fidèles auprès de l'archevêché de Paris. Elle est en rapport avec tout un réseau d'associations luttant sur les mêmes thématiques comme la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (Fecris). Pour l'étude de la vie religieuse, elle est en partenariat avec l'Institut des Hautes Études du Monde Religieux (IHEMR), afin de mieux cerner les problèmes qui peuvent exister et en parler avec les autres religions représentées et l'Observatoire de la laïcité. Les journées sentinelles servent à discuter des abus sur majeurs avec les personnes impliquées : associations, anciennes victimes, parents, Église, mais aussi les personnes curieuses de ce problème.

Lors de cette journée, d'anciennes victimes ont témoigné de leur parcours et de la manière d'en sortir. L'emprise n'est pas forcément sectaire mais peut aussi être un certain management, une manière de pousser, d'imposer des décisions par abus d'autorité. C'est le cas d'Alexia Lecomte, ancienne moniale franciscaine qui s'est fait « renvoyer » de son couvent sans aucun soutien ni aide.

La difficulté de parler

Deux membres de l'association ont témoigné d'un cas particulièrement révélateur de la difficulté de faire émerger ces questions : celui d'un membre de leur famille. Selon la famille qui suit la feuille de route du pape François contre les dérives sectaires, la communauté où est cette personne remplit tous les critères d'une dérive. Leurs interpellations à Mgr Planet, l'évêque en charge de la cellule des dérives sectaires dans des communautés catholiques, n'ont pas abouti. En effet, la cette personne est majeure et donc libre de ses choix. Cela pose la question de la pertinence de cette feuille de réflexion si elle n'est pas suivie au moins d'une visite de contrôle par un évêque. La différence de droit canon entre les ordres religieux n'aide pas à un vrai contrôle, car ce n'est pas toujours l'évêque du lieu qui aura le pouvoir. Françoise Poujade, a rappelé qu'en 1997 quand elle a voulu interpeller le cardinal Lustiger sur la situation de sa fille, s'est heurtée à un mur de silence. Lors de cette journée, Mgr de Moulins Beaufort, venant à titre privé pour écouter, à bien fait préciser avant son arrivée qu'il ne voulait aucun enregistrement. L'Église doit donc trouver comment en parler et comment agir contre les abus sur majeur.

https://radionotredame.net/2018/vie-de-leglise/sentinelle-contre-les-abus-sur-majeur-dans-les-communautes-religieuses-159867/

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan de la 4ème édition des JOURNEES SENTINELLE du 4 mai 2018
« ABUS SUR MAJEURS : POURQUOI, COMMENT ? LA PAROLE SE LIBERE… »

Paris, le 31 mai 2018, l'association Sentinelle fait le bilan de la dernière réunion publique d'information du 4 mai dernier au siège social de l'association, la maison des Associations du 14ème arrondissement de Paris. Cette rencontre annuelle a réuni, dans un bon climat d'écoute réciproque, plus de trente participants : nouveaux venus, membres de l'association, représentants du monde associatif et institutionnel.

Des sentinelles autour de la bannière de l'association, le 4 mai dernier, lors de la 4ème édition des journées de l'association Sentinelle.

(De gauche à droite. En haut : Laurence Poujade, Jérôme Vieuxtemps, Alexia Lecomte, Agnès Mensah. En bas : Nicole Brest, Françoise Poujade.)

« La 4ème édition des journées Sentinelle marque un tournant pour notre association. Alors que la parole se libère, nous nous sentons, désormais, écoutés et nous sommes fiers de l'impact, à la fois public et médiatique de cet événement. Nous n'allons pas en rester là. Désormais, il faut mettre à profit ce succès pour continuer nos actions pour la défense des citoyens face à l'emprise mentale et à ses conséquences sur l'individu, les familles et la société » explique Laurence Poujade, Présidente de l'association Sentinelle.

Cette table ronde, propice aux échanges, était organisée en partenariat avec l'IHEMR (Institut des Hautes Etudes du Monde Religieux). Pour la première fois, deux représentants de l'Eglise catholique, sont venus rencontrer les victimes majeures d'abus commis du fait de communautés religieuses et leurs proches. Après le témoignage d'une personne, issue d'une communauté et un tour de table, la parole a été donné aux intervenants suivants :

- Monseigneur Eric de Moulins-Beaufort, Evêque-auxiliaire de Paris et Président de la commission doctrinale de la Conférence des Evêques de France,
- Sœur Anne Lécu, op et médecin en établissement pénitentiaire,

- Xavier Guézou, Délégué général de l'IHEMR,
- Laurence Poujade, Présidente de l'association Sentinelle.

Au-delà de ces moments de partages et de bienveillance entre les participants et les intervenants, trois idées principales sont à retenir de cette journée :

1/ La MIVILUDES (MIssion interministérielle de VIgilance et de LUtte contre les DErives Sectaires) chiffre, seulement depuis 2015, le nombre de signalements relatifs à la mouvance catholique (de 45 à 50 par an) et à l'emprise psycho-spirituelle (environ 150 par an). Il est encore difficile de savoir ce qui correspond aux signalements pour le seul compte de l'Eglise catholique romaine. L'ensemble des abus ne donnant pas lieu à signalement, ces chiffres sont nécessairement sous-estimés.

2/ Dans le domaine religieux, tout ne relève pas de l'abus spirituel ! Il existe une gradation dans la variété d'abus rencontrés, allant de dysfonctionnements ponctuels ou structurels, jusqu'à de multiples cas de dérives sectaires. Toutefois, il est à noter que les préjudices occasionnés aux personnes majeures en état de vulnérabilité entraînent des conséquences variables. Une personnalité toxique peut occasionner de graves abus physiques, psychologiques et spirituels sur une grande quantité de personnes. A l'inverse, une dérive sectaire peut entraîner, chez certains, la mise en place d'un état de sujétion sans constat de préjudice apparent à court terme. Le préjudice psychique, souvent intensément ressenti, reste toujours difficilement mesurable.

3/ La souffrance liée aux conséquences de l'emprise mentale dure longtemps. Il faut des années pour s'en dégager grâce à une écoute bienveillante. Parents de victimes et victimes sont accueillis par notre association dans un esprit de service d'Eglise et dans le respect des lois de la République.

En savoir plus

L'association vous donne rendez-vous, pour la 5ème édition des journées Sentinelle, en février 2019.

A noter dans l'actualité à venir : le prochain synode des Evêques en octobre 2018, avec une réflexion sur le discernement vocationnel. Sentinelle sera au rendez-vous !

D'ici là, Sentinelle reste disponible pour écouter et conseiller les victimes ou leur entourage, mais également pour prévenir en exerçant un rôle de vigilance et de relais auprès des médias, des associations partenaires, des professionnels, des institutions et des pouvoirs publics.

Contacts

Contact Presse
Aurélia Desvallées
06 83 57 65 19
aurelia@latelierducommerce.fr

Contact Association
Laurence Poujade
06 369 06 158
contact@sentinelle-asso.org

ARTICLE

« Abus dans l'Eglise : poursuivre la réflexion »
PARIS NOTRE DAME (publié le 13/12/2018)

Société

ABUS DANS L'ÉGLISE

« Poursuivre la réflexion »

Mercredi 5 décembre, Ste-Rosalie (13e) accueillait une soirée de réflexion sur l'action de l'Église « face à la crise des abus sur mineurs ». Les trois intervenants, parmi lesquels Mgr Thibault Verny, évêque auxiliaire du diocèse de Paris, ont évoqué les moyens de lutte mis en place dans le diocèse et entamé une analyse de fond.

REPORTAGE

« Face aux révélations d'abus, qui résonnent inévitablement dans nos cœurs selon nos histoires particulières, portons un regard lucide sur nos réactions, pour ne pas nous laisser submerger par l'émotion. Et faire preuve de sagesse. » Emmanuelle Riblier, psychologue clinicienne et membre de la cellule de vigilance du vicariat Enfance et adolescence, est à la table des débats ce soir-là, à Ste-Rosalie (13e). L'objet des discussions, organisées également par St-Albert-le-Grand (13e) et Ste-Anne de la Butte-aux-Cailles (13e) : Face à la crise des abus sur mineurs, que fait l'Église ? Parmi les autres intervenants : Mgr Thibault Verny, évêque auxiliaire en charge de la lutte contre les abus et Laurent Landete, membre du dicastère romain pour les laïcs, la famille et la vie. L'enjeu de la soirée est double. D'abord, faire connaître l'action du diocèse en termes de prévention et de lutte*. Rappeler certains chiffres, aussi. « À Paris, 18 prêtres, actuellement vivants, font l'objet d'accusations, expose Mgr Verny, allant de l'atteinte ou l'agression sexuelle à l'accusation d'attitudes inappropriées, sur mineurs (huit) ou sur majeurs (dix), toutes ayant fait l'objet de signalements, de sanctions canoniques ou de mesures de prévention. » Deuxième enjeu, explique le P. Lionel Dumoulin, curé de Ste-Rosalie, « en parler simplement entre nous, en famille ; manifester la volonté de prudence du corps de l'Église qui veille sur chaque être humain, et la confiance que nous avons dans l'Église ».

« L'enjeu : en parler simplement entre nous, en famille. »
P. Lionel Dumoulin

Dans l'assemblée, peu de chaises vides. L'auditoire est varié. Laurence Poujade, présidente de l'association Sentinelle, qui représente des victimes d'abus de toutes sortes, est venue dans un esprit « d'écoute et de coopération avec l'Église ». Mathilde, 22 ans, étudiante en médecine, est là pour trouver des réponses aux questions de son entourage non-croyant. Après un exposé de Mgr Verny, vient un temps de débat sur les racines des mécanismes d'abus. La lutte contre le « cléricalisme », dénoncé par le pape, est analysée sous l'angle de la « justesse relationnelle ». Emmanuelle Riblier livre alors une clé, celle d'une « juste distance à tenir avec notre prochain, quelles que soient nos vocations. J'appelle cela la chasteté de la relation… Tout déséquilibre relationnel n'aboutit pas à la pédophilie ou à l'agression sexuelle, mais peut introduire une toxicité dans le lien humain. » Laurent Landete, lui, alerte contre une forme de combat du cléricalisme qui appellerait « une ère des laïcs après celle des clercs. Au contraire, nous devons œuvrer à une profonde communion. » Les questions de l'assemblée qui suivent, illustrent plusieurs inquiétudes : « À quand la présence de femmes dans nos instances décisionnelles ? » ; « Deux prêtres se sont suicidés. La formation des séminaristes et jeunes prêtres doit-elle être repensée ? » ; « Beaucoup s'éloignent de l'Église à cause de cette crise »… « J'attendais cette soirée », réagit, à la sortie, une paroissienne de Ste-Anne, qui salue, avec son mari, cette initiative « courageuse »… tout en restant sur sa faim. « C'est un premier pas très utile qui en appelle d'autres. Il faut poursuivre la réflexion. » Laurence Faure

*Voir paris.catholique.fr

ALMANACH

« Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Cor 12,26).
LETTRE DU PAPE FRANÇOIS AU PEUPLE DE DIEU

Ces paroles de saint Paul résonnent avec force en mon cœur alors que je constate, une fois encore, la souffrance vécue par de nombreux mineurs à cause d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et de conscience, commis par un nombre important de clercs et de personnes consacrées. Un crime qui génère de profondes blessures faites de douleur et d'impuissance, en premier lieu chez les victimes, mais aussi chez leurs proches et dans toute la communauté, qu'elle soit composée de croyants ou d'incroyants. Considérant le passé, ce que l'on peut faire pour demander pardon et réparation du dommage causé ne sera jamais suffisant. Considérant l'avenir, rien ne doit être négligé pour promouvoir une culture capable non seulement de faire en sorte que de telles situations ne se reproduisent pas mais encore que celles-ci ne puissent trouver de terrains propices pour être dissimulées et perpétuées. La douleur des victimes et de leurs familles est aussi notre douleur ; pour cette raison, il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables.

1. Si un membre souffre

Ces derniers jours est paru un rapport détaillant le vécu d'au moins mille personnes qui ont été victimes d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience, perpétrés par des prêtres pendant à peu près soixante-dix ans. Bien qu'on puisse dire que la majorité des cas appartient au passé, la douleur de nombre de ces victimes nous est parvenue au cours du temps et nous pouvons constater que les blessures infligées ne disparaissent jamais, ce qui nous oblige à condamner avec force ces atrocités et à redoubler d'efforts pour éradiquer cette culture de mort, les blessures ne connaissent jamais de «prescription». La douleur de ces victimes est une plainte qui monte vers le ciel, qui pénètre jusqu'à l'âme et qui, durant trop longtemps, a été ignorée, silencieuse ou passé sous silence. Mais leur cri a été plus fort que toutes les mesures qui ont entendu le réprimer ou bien qui, en même temps, prétendaient le faire cesser en prenant des décisions qui en augmentaient la gravité jusqu'à tomber dans la complicité. Un cri qui fut entendu par le Seigneur en nous montrant une fois encore de quel côté il veut se tenir. Le Cantique de Marie ne dit pas autre chose et comme un arrière-fond, continue à parcourir l'histoire parce que le Seigneur se souvient de la promesse faite à nos pères: «Il disperse les superbes. Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles.Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides» (Lc 1, 51-53); et nous ressentons de la honte lorsque nous constatons que notre style de vie a démenti et dément ce que notre voix proclame.

Avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devions, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies. Nous avons négligé et abandonné les petits. Je fais miennes les paroles de l'alors cardinal Ratzinger lorsque, durant le Chemin de Croix écrit pour le Vendredi Saint de 2005, il s'unit au cri de douleur de tant de victimes en disant avec force: «Que de souillures dans l'Église, et particulièrement parmi ceux qui, dans le sacerdoce, devraient lui appartenir totalement ! Combien d'orgueil et d'autosuffisance ! […] La trahison des disciples, la réception indigne de son Corps et de son Sang sont certainement les plus grandes souffrances du Rédempteur, celles qui lui transpercent le cœur. Il ne nous reste plus qu'à lui adresser, du plus profond de notre âme, ce cri: Kyrie, eleison – Seigneur, sauve-nous (cf. Mt 8, 25)» (Neuvième Station).

2. Tous les membres souffrent avec lui

L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire. S'il est important et nécessaire pour tout chemin de conversion de prendre connaissance de ce qui s'est passé, cela n'est pourtant pas suffisant. Aujourd'hui nous avons à relever le défi en tant que peuple de Dieu d'assumer la douleur de nos frères blessés dans leur chair et dans leur esprit. Si par le passé l'omission a pu être tenue pour une forme de réponse, nous voulons aujourd'hui que la solidarité, entendue dans son acception plus profonde et exigeante, caractérise notre façon de bâtir le présent et l'avenir, en un espace où les conflits, les tensions et surtout les victimes de tout type d'abus puissent trouver une main tendue qui les protège et les sauve de leur douleur (Cf. Exhort. ap. Evangelii Gaudium, n.228). Cette solidarité à son tour exige de nous que nous dénoncions tout ce qui met en péril l'intégrité de toute personne. Solidarité qui demande de lutter contre tout type de corruption, spécialement la corruption spirituelle, « car il s'agit d'un aveuglement confortable et autosuffisant où tout finit par sembler licite : la tromperie, la calomnie, l'égoïsme et d'autres formes subtiles d'autoréférentialité, puisque « Satan lui-même se déguise en ange de lumière » (2Co11,14) » (Exhort. ap. Gaudete et Exsultate, n.165). L'appel de saint Paul à souffrir avec celui qui souffre est le meilleur remède contre toute volonté de continuer à reproduire entre nous les paroles de Caïn : « Est-ce que je suis, moi, le gardien de mon frère ? » (Gn 4,9).

Je suis conscient de l'effort et du travail réalisés en différentes parties du monde pour garantir et créer les médiations nécessaires pour apporter sécurité et protéger l'intégrité des mineurs et des adultes vulnérables, ainsi que de la mise en œuvre de la tolérance zéro et des façons de rendre compte de la part de tous ceux qui commettent ou dissimulent ces délits. Nous avons tardé dans l'application de ces mesures et sanctions si nécessaires, mais j'ai la conviction qu'elles aideront à garantir une plus grande culture de la protection pour le présent et l'avenir.

Conjointement à ces efforts, il est nécessaire que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin. Une telle transformation nécessite la conversion personnelle et communautaire et nous pousse à regarder dans la même direction que celle indiquée par le Seigneur. Ainsi saint Jean-Paul II se plaisait à dire : « Si nous sommes vraiment repartis de la contemplation du Christ, nous devrons savoir le découvrir surtout dans le visage de ceux auxquels il a voulu lui-même s'identifier » (Lett. ap. Novo Millenio Ineunte, n.49). Apprendre à regarder dans la même direction que le Seigneur, à être là où le Seigneur désire que nous soyons, à convertir notre cœur en sa présence. Pour cela, la prière et la pénitence nous aideront. J'invite tout le saint peuple fidèle de Dieu à l'exercice pénitentiel de la prière et du jeûne, conformément au commandement du Seigneur[1], pour réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une culture de la protection et du « jamais plus » à tout type et forme d'abus.

Il est impossible d'imaginer une conversion de l'agir ecclésial sans la participation active de toutes les composantes du peuple de Dieu. Plus encore, chaque fois que nous avons tenté de supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, nous avons construit des communautés, des projets, des choix théologiques, des spiritualités et des structures sans racine, sans mémoire, sans visage, sans corps et, en définitive, sans vie[2].

Cela se manifeste clairement dans une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Eglise – si commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, des abus de pouvoir et de conscience – comme l'est le cléricalisme, cette attitude qui « annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple »[3]. Le cléricalisme, favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs, engendre une scission dans le corps ecclésial qui encourage et aide à perpétuer beaucoup des maux que nous dénonçons aujourd'hui. Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme.

Il est toujours bon de rappeler que le Seigneur, « dans l'histoire du salut, a sauvé un peuple. Il n'y a pas d'identité pleine sans l'appartenance à un peuple. C'est pourquoi personne n'est sauvé seul, en tant qu'individu isolé, mais Dieu nous attire en prenant en compte la trame complexe des relations interpersonnelles qui s'établissent dans la communauté humaine : Dieu a voulu entrer dans une dynamique populaire, dans la dynamique d'un peuple » (Exhort. ap. Gaudete et Exsultate, n.6). Ainsi, le seul chemin que nous ayons pour répondre à ce mal qui a gâché tant de vies est celui d'un devoir qui mobilise chacun et appartient à tous comme peuple de Dieu. Cette conscience de nous sentir membre d'un peuple et d'une histoire commune nous permettra de reconnaitre nos péchés et nos erreurs du passé avec une ouverture pénitentielle susceptible de nous laisser renouveler de l'intérieur.

Tout ce qui se fait pour éradiquer la culture de l'abus dans nos communautés sans la participation active de tous les membres de l'Eglise ne réussira pas à créer les dynamiques nécessaires pour obtenir une saine et effective transformation. La dimension pénitentielle du jeûne et de la prière nous aidera en tant que peuple de Dieu à nous mettre face au Seigneur et face à nos frères blessés, comme des pécheurs implorant le pardon et la grâce de la honte et de la conversion, et ainsi à élaborer des actions qui produisent des dynamismes en syntonie avec l'Evangile. Car «chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui» (Exhort. ap. Evangelii Gaudium, n.11).

Il est essentiel que, comme Eglise, nous puissions reconnaitre et condamner avec douleur et honte les atrocités commises par des personnes consacrées, par des membres du clergé, mais aussi par tous ceux qui ont la mission de veiller sur les plus vulnérables et de les protéger. Demandons pardon pour nos propres péchés et pour ceux des autres. La conscience du péché nous aide à reconnaitre les erreurs, les méfaits et les blessures générés dans le passé et nous donne de nous ouvrir et de nous engager davantage pour le présent sur le chemin d'une conversion renouvelée.

En même temps, la pénitence et la prière nous aideront à sensibiliser nos yeux et notre cœur à la souffrance de l'autre et à vaincre l'appétit de domination et de possession, très souvent à l'origine de ces maux. Que le jeûne et la prière ouvrent nos oreilles à la douleur silencieuse des enfants, des jeunes et des personnes handicapées. Que le jeûne nous donne faim et soif de justice et nous pousse à marcher dans la vérité en soutenant toutes les médiations judiciaires qui sont nécessaires. Un jeûne qui nous secoue et nous fasse nous engager dans la vérité et dans la charité envers tous les hommes de bonne volonté et envers la société en général, afin de lutter contre tout type d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience.

De cette façon, nous pourrons rendre transparente la vocation à laquelle nous avons été appelés d'être «le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (Conc. OEcum. Vat.II, Lumen Gentium, n.1).

« Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui », nous disait Saint Paul. Au moyen de la prière et de la pénitence, nous pourrons entrer en syntonie personnelle et communautaire avec cette exhortation afin que grandisse parmi nous le don de la compassion, de la justice, de la prévention et de la réparation. Marie a su se tenir au pied de la croix de son Fils. Elle ne l'a pas fait de n'importe quelle manière mais bien en se tenant fermement debout et à son côté. Par cette attitude, elle exprime sa façon de se tenir dans la vie. Lorsque nous faisons l'expérience de la désolation que nous causent ces plaies ecclésiales, avec Marie il nous est bon «de donner plus de temps à la prière » (S. Ignace de Loyola, Exercices Spirituels, 319), cherchant à grandir davantage dans l'amour et la fidélité à l'Eglise. Elle, la première disciple, montre à nous tous qui sommes disciples comment nous devons nous comporter face à la souffrance de l'innocent, sans fuir et sans pusillanimité. Contempler Marie c'est apprendre à découvrir où et comment le disciple du Christ doit se tenir.

Que l'Esprit Saint nous donne la grâce de la conversion et l'onction intérieure pour pouvoir exprimer, devant ces crimes d'abus, notre compassion et notre décision de lutter avec courage.

Du Vatican, le 20 août 2018.

FRANÇOIS

_____

1. «Mais cette sorte de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne» (Mt 17,21).
2. Cf. Lettre au peuple de Dieu en marche au Chili, 31 mai 2018.
3. Lettre au Cardinal Marc Ouellet, Président de la Commission Pontificale pour l'Amérique Latine, 19 mars 2016.

Le 09/09/2018

MESSAGE DE MGR MICHEL AUPETIT AUX FIDELES DU DIOCESE DE PARIS

Chers frères et sœurs,

La fin de l'été a été marquée par la révélation d'une enquête de grande ampleur autour d'abus sexuels divers qui ont blessé profondément des personnes et qui ont fragilisé la confiance des fidèles envers l'Église.

Le pape François a choisi de s'adresser à tous dans une « Lettre au Peuple de Dieu ». Elle marque une étape supplémentaire dans un combat engagé résolument depuis le pontificat de Benoît XVI. J'ai demandé à tous les curés de Paris de bien vouloir vous transmettre ce message.

Comment allons-nous répondre à cet appel ?

« L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire » (Pape François, Lettre au Peuple de Dieu, 2). J'appelle chaque fidèle du diocèse, laïcs, prêtres, diacres et consacrés, à prendre le temps de lire attentivement cette lettre.

« Il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables » (Lettre au Peuple de Dieu, introduction). Je voudrais vous redire combien le diocèse de Paris est pleinement engagé dans ce processus depuis des années, avec un dispositif renforcé pour l'écoute des personnes blessées, l'accompagnement, la pleine collaboration avec les autorités civiles et la prévention. À la suite du pape François, j'appelle chacun à ne jamais choisir un silence complice avec le mal, en gardant toujours le sens de la responsabilité : « Rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu » (Matthieu 10, 26).

« Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme. » (2, §4)
Voyons dans ces paroles du pape un appel à une conversion profonde pour en finir avec une « culture de l'abus » qui concerne aussi bien les abus sexuels, de pouvoir et de conscience. Au mois de juin, lors de la messe d'ordination des nouveaux prêtres, je rappelais combien « ce qui nous est remis, c'est l'autorité qui consiste à faire grandir, en les respectant, ceux vers qui nous sommes envoyés » (Homélie du 24 juin 2018). Le prêtre est au service de la vie des baptisés. Pasteurs et laïcs, en nous soutenant les uns les autres dans nos missions propres, puissions-nous porter au monde la vie du Christ, pauvre, chaste et obéissant.

Je demande aux conseils pastoraux et à tous les responsables de communautés, à partir de ce qui a déjà été mis en œuvre dans le diocèse, de travailler aux moyens concrets d'éviter de tels scandales. En portant ensemble la souffrance des victimes, dans l'espérance invincible que Dieu nous donne, je vous bénis en cette rentrée et me confie à votre prière.

+ Michel Aupetit, Archevêque de Paris

« Oui, l'église est lourdement coupable » (EXTRAIT)

SŒUR VERONIQUE MARGRON - PARUTION LE MONDE DU 26/09/2018

La théologienne Véronique Margron appelle, dans une tribune au « Monde », à « faire la vérité, toute la vérité, sur cet océan de noirceur » que constituent les scandales de pédophilie dans l'Eglise, « quoi qu'il en coûte ».

« Par où commencer ? Avant tout, entendre. Entendre encore et encore ce chagrin si particulier, insupportable, qui ne s'efface ni ne s'apaise. Des abus qualifiés improprement de pédophilie. Terminologie pernicieuse. Car toute personne normalement constituée aime les enfants. Mais pour les aimer en vérité, il faut s'écarter de toute confusion, de tout ce qui défigure l'affection en peur, en crainte de devenir l'objet de l'adulte, sa chose, sa proie. C'est donc plutôt de briser qu'il est question, de destructeurs d'enfants ou d'adultes vulnérables.

Oui, l'Eglise est gravement et lourdement coupable. Sa responsabilité est plus grande que les autres institutions touchées – et elles le sont toutes –, car elle prétend, au nom même de l'évangile du Christ, transmettre un art de vivre ensemble, dire le vrai, le juste et le bien, le moral et l'immoral. L'Eglise repose sur la confiance donnée, sur une parole partagée. Sa responsabilité est donc immense d'avoir dévoyé la première et fracassé la seconde par l'ampleur de ces crimes.

Aujourd'hui, comment la croire encore ? Question abyssale pour la croyante que je suis, et pour beaucoup d'entre nous. Le pape Paul VI déclara, en 1967, « l'Eglise experte en humanité », lors de la publication de l'encyclique Populorum Progressio (« le développement des peuples »), car porteuse « d'une vision globale de l'homme et de l'humanité ». Si, dans son contexte, ce propos était novateur, car signifiant l'engagement de l'Eglise dans la cause de la paix, de la justice et du développement, on aurait tant aimé qu'elle se déclare plutôt « servante » de l'humanité qu'« experte » !

Réparer ce qui peut l'être

N'est-ce pas là une des raisons profondes de notre douleur aujourd'hui, de notre exaspération aussi, que sa position trop longtemps, trop souvent, de surplomb. Celle de clercs et d'évêques sûrement, mais aussi de catholiques en général. » (…)

CONCLUSION

CONCLUSION

Accéder à la visibilité est une nouvelle étape de franchie.
L'Association Sentinelle, déjà présente sur les réseaux sociaux depuis plusieurs années, passe à la vitesse supérieure au travers notamment d'un nouveau site participatif Web 2.0 ! A découvrir sous peu…

Notre plus associatif : travailler en coopération avec les organisations laïques et religieuses. L'association Sentinelle est une association de soutien, d'intérêt général de type loi de 1901. Indépendante, laïque et ouverte à tous les baptisés, l'association ne traite, ni des croyances, ni des pratiques, mais accompagne toute personne qui en a besoin. Nous continuerons donc à :

- Prévenir les abus physiques, psychologiques et spirituels,
- Identifier toute emprise mentale d'un groupe sur un individu,
- Soutenir les victimes directes et leurs proches,
- Recueillir les demandes d'information, les récits et les témoignages,
- Réfléchir sur les mécanismes de déstabilisation mentale et d'emprise communautaire,
- Communiquer avec les médias et les instances décisionnaires,
- Devenir partenaire d'instances nationales ou européennes.

Tout nous encourage à poursuivre notre mission avec un champ d'action essentiel : la défense des citoyens face à l'emprise mentale et à ses conséquences sur l'individu, les familles et la société.

Dossier de presse, communiqués de presse, conférence, infolettre, site internet… l'Association Sentinelle multipliera les occasions de communiquer et d'échanger en 2019 ! Nous comptons sur vous pour être au rendez-vous !

L'équipe de Sentinelle